

LA SUBVENTION À «LE PATRIOTE» EN 1976-1977

Question n° 2264—**M. Herbert:**

Combien le gouvernement a-t-il versé à la boîte à chansons «Le Patriote» de Montréal, au cours a) de 1976-1977, b) des années précédentes?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): En ce qui a trait au secrétariat d'État: néant. En ce qui a trait au Conseil des arts du Canada: néant.

LA RÉDUCTION DE LA MAINMISE ÉTRANGÈRE DANS LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE ET DU PÉTROLE

Question n° 2306—**M. Fortin:**

Existe-t-il un programme destiné à réduire à moins de 90 p. 100 la mainmise étrangère dans le secteur de l'automobile et du pétrole et, dans l'affirmative, lequel?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: néant.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la question n° 1356 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

Question n° 1356—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

1. Quelles sociétés de la Couronne ont été créées par a) le Parlement, b) toute autre instance?

2. Certaines d'entre elles ont-elles des filiales et, dans l'affirmative, a) quelles sociétés de la Couronne et quel est le nom des filiales, b) quels sont leurs rapports avec la société mère?

3. Existe-t-il au sein du gouvernement une instance responsable des sociétés de la Couronne et, dans l'affirmative, laquelle?

4. Certaines sociétés énumérées dans la partie I sont-elles tenues de rendre compte de leurs activités annuelles au Parlement et, a) dans l'affirmative, lesquelles, b) dans la négative, lesquelles et à quelle instance rendent-elles compte?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, les avis de motion n°s 29 et 69 portant production de documents sont jugées recevables par le gouvernement.

Politiques des transports

M. l'Orateur: Quelqu'un les propose-t-il au nom des députés en question?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Moi, monsieur l'Orateur.

M. Baker (Grenville-Carleton): Et j'ai déjà fait signe.

[Texte]

COPIE DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE AU TRANSPORT FERROVIAIRE DANS HUMBER-SAINT-GEORGES-SAINTE-BARBE

Motion n° 29—**M. Marshall:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous les procès-verbaux des réunions, lettres, télégrammes, études et autres, échangés entre le gouvernement, la province de Terre-Neuve ou les conseils municipaux, les chambres de commerce, les syndicats d'initiative ou tout autre organisme intéressé au domaine du transport par chemin de fer dans la circonscription électorale de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe.

(La motion est adoptée.)

COPIE DE L'ARRÊTÉ EN CONSEIL AUTORISANT L'ACQUISITION PAR LE CN DE LA SOCIÉTÉ CANADA AND GULF TERMINAL RAILWAY LIMITED

Motion n° 69—**M. Allard:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de l'arrêté en conseil autorisant les Chemins de fer Nationaux à faire l'acquisition de la société Canada and Gulf Terminal Railway Limited.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres avis de motion portant production de documents sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LES POLITIQUES DES TRANSPORTS

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, les politiques des transports du gouvernement n'ont pas répondu aux besoins des secteurs urbains et ruraux du Canada.

—Monsieur l'Orateur, la motion à l'étude aujourd'hui est semblable à d'autres qui ont déjà été proposées et je crois que cela indique l'importance de cette question pour les députés et pour la population de tout le Canada.

Les politiques des transports du gouvernement sont pour une bonne part à l'origine des inégalités régionales. Je consacrerai mon intervention aujourd'hui à ce qu'on appelle les tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau et «les tarifs jusqu'à et à l'Est de . . .», et je montrerai l'avantage qu'il y aurait à adopter des mesures semblables dans d'autres secteurs.